

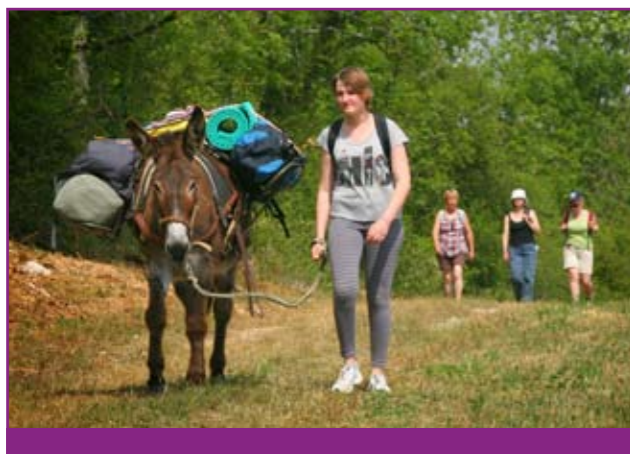
Des ânes pour redécouvrir les grands espaces !

Avec sa structure « âniers en Pays châillonnais », Bruno Roger souhaite que les familles se réapproprient leur environnement, le temps d'une parenthèse. Les balades avec un âne constituent le moyen idéal de remplir cet objectif.

Comment vous est venue l'idée de proposer des balades avec un âne ?

L'idée a germé il y a 15 ans, alors que je cherchais à créer ma propre activité en milieu rural. L'animal, et notamment l'âne, m'a paru un très bon support : il permet d'investir différents domaines, comme le tourisme « vert », les animations à destination des familles ou des personnes en situation de handicap, etc. J'ai donc acquis un troupeau mixte de 10 ânes et ânesses. Les mâles sont castrés et ainsi dépourvus de toute agressivité, car pour travailler avec le public, il faut des animaux très stables. Je touche du bois, mais je n'ai jamais connu le moindre incident.

Avec 7 habitants au kilomètre carré, 52 % de forêts et un relief peu ondulé, le Châillonnais s'est révélé l'endroit idéal. D'autant plus que je me trouve dans le périmètre de ce qui devrait bientôt être le onzième parc national français, celui des « Forêts de Champagne et de Bourgogne » !



Quelle est la philosophie de votre activité ?

Je pars d'un constat simple : les gens vivent en permanence à l'intérieur. Maison, moyens de transport, bureau, école pour les enfants... Ce n'est pas bon d'avoir perdu le contact avec l'extérieur. Donc depuis plus de 30 ans, je me bats pour leur donner envie de sortir. Dehors, on s'épanouit physiquement et psychologiquement. Pour moi, si beaucoup d'enfants connaissent des troubles du comportement, c'est qu'ils manquent d'air.

Même si je ne prétends pas résoudre tous les maux de notre société, j'essaie de leur faire retrouver le goût des choses simples. Discuter ensemble et ressentir des émotions, appréhender le vent, la chaleur voire la pluie, écouter le chant des oiseaux et accepter les insectes, faire confiance à un animal, se poser par terre sans penser « maladie »... Les gens ne mettent plus leurs enfants dehors en pensant sincèrement les protéger, mais c'est le contraire, ils les fragilisent. Et puis, nous avons une autre responsabilité : leur fabriquer des souvenirs qui les accompagneront toute la vie, les aideront à se construire.

Proposez-vous des balades à l'heure ?

Surtout pas! Je refuse de louer mes ânes à l'heure, même si je suis pas mal sollicité et que je pourrais me faire beaucoup d'argent. Mais à mes yeux ça n'a aucun sens. Je ne suis pas là pour combler un créneau des parents entre deux courses ! Ce qui m'intéresse, c'est la joie des moments partagés. Et pour cela, une demi-journée est le minimum. Je préfère toutefois voir les gens s'évader au moins sur une journée, histoire de partir avec le pique-nique dans les sacoches portées par l'âne – sa charge reste modeste au demeurant.

Vos formules itinérantes ont donc un parfum « d'aventure au bout du chemin »...

Là, le voyage prend une autre dimension, l'âne devient un véritable compagnon, on fait équipe. Le dépaysement ne réside pas tant dans la distance qui vous sépare de votre domicile que de l'activité que vous choisissez. C'est pourquoi j'accueille souvent des Dijonnais qui partent sur 2, 3, 4 voire 5 jours ! Nuit en camping ou en chambre d'hôtes, repas tiré du sac ou gastronomique, je m'adapte à

tous les projets.

Je peux fournir la tente ou le porte-bébé. En effet, pour être assis sur le bât, l'enfant doit avoir entre 3 et 4 ans. Le porte-bébé vous permet de partir avec un second enfant en bas âge. Certaines personnes adeptes de la randonnée avant de devenir parents m'ont assuré s'y être remis grâce à mes balades. D'autres ont été surpris de voir leur enfant marcher à côté de l'âne, la longe dans la main : il se sent responsable d'une mission, celle de conduire l'âne à bon port. Bien sûr, avant le départ, je prends entre 30 et 45 minutes pour apporter tous les conseils nécessaires.



Âniers en Pays châillonnais

Lieu-dit « Champ-Picard »
21400 Chemin-d'Aisey
Tél. : 03 80 93 29 25 / 06 07 60 06 68
Email : aniers21@orange.fr
www.aniers-en-chatillonnais.org



David Richin